Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP CRM, veuillez visiter :
cap-crm.fr/annales-sujets-et-corriges

CAP Conducteur routier de marchandises - Épreuve EP1

Session 2026 • Code sujet : **26-CAP-CRM-EP1** • Durée : **3 heures** • Coefficient : **4**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Analyse juridique de la contestation d'une facture de transport** (4 questions) — **Page 3**
2. **Diagnostic stratégique et choix d'organisation de l'entreprise** (4 questions) — **Page 6**
3. **Analyse économique et calcul d'indicateurs de gestion** (3 questions) — **Page 9**
4. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 12**

Sujet officiel (PDF) : https://cap-crm.fr/assets/annales/cap-crm/Exploitation et gestion du transport/2026/CAP CRM - Exploitation et gestion du transport - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse juridique de la contestation d'une facture de transport

Transports du Val de Loire a livré des palettes après le créneau convenu, et le client a réglé une partie de la facture en retenant 800 euros. Les documents présentent la commande, les éléments du différend, des extraits du Code civil et une décision de la Cour de cassation sur l'exécution de bonne foi.

Analyse juridique

Question 1.1. Qualifiez juridiquement les parties, le contrat conclu et les faits à l'origine du différend. Distinguez les faits établis des affirmations du client.

Élément	Qualification et faits
Parties et contrat	Transports du Val de Loire est le transporteur ; Distribution Centre Ouest est le client. Les deux sociétés ont conclu un contrat de transport de marchandises.
Faits établis	Commande écrite de 12 palettes, livraison prévue le 14 mai 2026 entre 15 h et 17 h, pour 1 460 € HT. L'arrivée à 18 h 20 est attestée par le bon signé.
Affirmation du client	Il estime son préjudice à 2 000 € en raison d'une désorganisation, sans justificatif joint.

Le conducteur a signalé à 15 h 50 un ralentissement lié à la fermeture temporaire d'un axe routier. Ce signalement est établi, mais ne prouve pas à lui seul la force majeure. Le client a payé 660 € et retenu 800 € ; le retard est constaté, tandis que le préjudice allégué et son montant ne sont pas établis.

Qualification des faits

Grille d'analyse juridique de la situation

Étape du syllogisme juridique	Réponse du candidat
Qualification juridique des faits et des parties	Contrat et retard établis
Problème de droit	.....
Règles de droit applicables	.....
Solution motivée de l'espèce	.....

✓ RÉPONSE À RETENIR

Contrat de transport entre deux sociétés ; retard établi, mais préjudice de 2 000 € seulement allégué et non justifié.

Question 1.2. Formulez le problème de droit auquel l'entreprise doit répondre. La question doit porter sur le droit du client de déduire unilatéralement une somme de la facture en raison d'un retard de livraison.

Le contrat fixe le prix à 1 460 € HT et ne prévoit ni pénalité forfaitaire de retard ni retenue automatique. La livraison tardive est établie, mais aucun justificatif ne vient étayer le préjudice de 2 000 € annoncé par le client. L'article 1217 prévoit plusieurs sanctions en cas d'exécution imparfaite, sans rendre automatique une déduction

sur facture.

Problème de droit : le client peut-il déduire unilatéralement une somme de la facture échue en raison d'un retard, alors que le contrat ne prévoit pas cette retenue et que le préjudice invoqué n'est pas justifié ?

Problème de droit

Grille d'analyse juridique de la situation

Étape du syllogisme juridique	Réponse du candidat
Qualification juridique des faits et des parties	.....
Problème de droit	Retenue unilatérale justifiée ? .....
Règles de droit applicables	.....
Solution motivée de l'espèce	.....

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Le client peut-il déduire unilatéralement une somme de la facture échue pour un retard, sans clause de retenue ni préjudice justifié ?

Question 1.3. À l'aide des extraits du DT 1 et de la décision présentée au DT 2, exposez les règles de droit applicables. Précisez notamment les conditions permettant d'engager la responsabilité contractuelle du transporteur et la charge de la preuve.

Les articles 1103 et 1104 du Code civil imposent le respect du contrat et son exécution de bonne foi. Selon les articles 1217 et 1231-1, un retard peut ouvrir droit aux sanctions de l'inexécution et à des dommages-intérêts, sauf si le transporteur justifie une force majeure. La réparation suppose un manquement, un préjudice et un lien entre les deux.

- Le client doit étayer le préjudice et son lien avec le retard ; l'arrêt Huard ne crée pas d'indemnité automatique.
- Selon l'article 1353, celui qui réclame l'exécution prouve son obligation, et celui qui se prétend libéré justifie le paiement ou le fait ayant éteint sa dette.
- Le bon signé établit le retard ; le transporteur doit justifier la force majeure qu'il invoque. Le signalement d'une fermeture de route ne suffit pas, à lui seul, à la démontrer.

Règles de droit applicables

Grille d'analyse juridique de la situation

Étape du syllogisme juridique	Réponse du candidat
Qualification juridique des faits et des parties	.....
Problème de droit	.....
Règles de droit applicables	Préjudice, causalité et preuve .....
Solution motivée de l'espèce	.....

✓ RÉPONSE À RETENIR

Le retard peut engager la responsabilité si le préjudice et le lien causal sont établis ; le transporteur doit justifier la force majeure invoquée.

Question 1.4. Résolvez le cas en appliquant les règles aux faits. Indiquez les démarches que Transports du Val de Loire peut entreprendre concernant la facture de 1 460 euros et la somme de 800 euros retenue par le client. Nuancez votre conclusion au regard des pièces disponibles.

1. La facture échue est de 1 460 € HT et le client a payé 660 € ; le solde restant dû est donc de 800 €.
2. L'entreprise peut adresser une mise en demeure de payer ce solde, demander les justificatifs du préjudice allégué et rechercher un accord amiable. À défaut de règlement, elle peut engager une démarche de recouvrement.
3. La retenue n'est actuellement étayée ni par une clause contractuelle ni par des preuves du préjudice de 2 000 €. Toutefois, le retard est établi : le client peut demander réparation s'il prouve le préjudice et son lien avec le retard. Le transporteur peut invoquer la fermeture de l'axe, mais doit établir qu'elle constitue une force majeure.

Solution motivée de l'espèce

Grille d'analyse juridique de la situation

Étape du syllogisme juridique	Réponse du candidat
Qualification juridique des faits et des parties	.....
Problème de droit	.....
Règles de droit applicables	.....
Solution motivée de l'espèce	Solde à réclamer : 800 € .....

✓ RÉPONSE À RETENIR

Solde de facture à réclamer : 800 € HT. La responsabilité liée au retard dépend des preuves du préjudice et d'une éventuelle force majeure.

2. Diagnostic stratégique et choix d'organisation de l'entreprise

La direction veut améliorer la performance de l'entreprise sans dégrader la qualité de service, dans un contexte de hausse des coûts et de demandes croissantes sur la ponctualité, la traçabilité et les émissions. Les données précisent l'effectif, le parc de véhicules, la taille du marché régional et l'existence d'une aide locale annoncée sous conditions.

Diagnostic interne

Question 2.1. Réalisez un diagnostic interne en présentant deux forces et deux faiblesses de l'entreprise. Justifiez chaque élément par une donnée du sujet.

Diagnostic interne	Élément	Justification
Force	Positionnement fiable	L'entreprise met en avant la fiabilité des créneaux et le suivi des marchandises.
Force	Ressources d'exploitation	Elle emploie 24 salariés et exploite 18 véhicules.
Faiblesse	Parc vieillissant	6 véhicules sur 18 ont plus de 8 ans.
Faiblesse	Coûts en hausse	Le sujet signale une hausse des coûts d'exploitation, qui pèse sur l'activité.

Les deux forces soutiennent la qualité de service et la capacité d'exploitation. Le vieillissement d'une partie du parc et la progression des coûts constituent des points de vigilance pour la performance.

Diagnostic interne complété

Diagnostic	Élément	Justification à partir du sujet
Interne : force	Positionnement fiable	Créneaux et suivi des marchandises
Interne : faiblesse	Ressources d'exploitation	24 salariés, 18 véhicules
Externe : opportunité ou menace	Parc vieillissant	6 véhicules sur 18 ont plus de 8 ans
Externe : opportunité ou menace	Coûts en hausse	Hausse des coûts d'exploitation

✓ RÉPONSE À RETENIR

Forces : positionnement fiable et ressources d'exploitation. Faiblesses : parc vieillissant et hausse des coûts d'exploitation.

Diagnostic externe

Question 2.2. Présentez un diagnostic externe de l'activité à l'aide d'au moins quatre facteurs PESTEL. Pour chaque facteur retenu, indiquez une opportunité ou une menace et justifiez votre choix.

Le diagnostic PESTEL fait ressortir des opportunités et des menaces pour l'activité :

- **Politique, opportunité :** l'aide locale annoncée peut faciliter l'achat de véhicules à faibles émissions, sous réserve d'éligibilité.
- **Économique, menace :** la hausse des coûts d'exploitation fragilise l'activité.
- **Socioculturel, opportunité :** les clients sont sensibles aux horaires, à la traçabilité et aux émissions.
- **Technologique, opportunité et limite :** des outils de suivi peuvent améliorer la traçabilité, mais nécessitent des moyens.
- **Environnemental, opportunité :** réduire les émissions peut répondre à la demande et différencier l'offre.
- **Légal, menace potentielle :** les exigences applicables au transport et à l'environnement peuvent entraîner des coûts de conformité à anticiper.

Facteurs PESTEL inscrits au diagnostic

Diagnostic	Élément	Justification à partir du sujet
Interne : force	.....	.....
Interne : faiblesse	.....	.....
Externe : opportunité ou menace	Politique, socioculturel, environnemental	Aide conditionnelle; attentes pour horaires, traçabilité et baisse des émissions
Externe : opportunité ou menace	Économique, technologique, légal	Coûts en hausse; suivi à financer; conformité à anticiper

✓ RÉPONSE À RETENIR

Opportunités : aide conditionnelle, attentes des clients et différenciation environnementale. Menaces : hausse des coûts et dépenses possibles de technologie et de conformité.

Choix managériaux

Question 2.3. Analysez deux choix managériaux que la direction pourrait envisager pour réduire les retards et répondre aux attentes environnementales. Pour chacun, indiquez un avantage et une limite ou un risque.

1. **Réorganiser les tournées** en tenant compte des créneaux et des aléas de circulation. Avantage : peut réduire les retards sans renouvellement immédiat du parc. Limite : les imprévus persistent et la planification mobilise du temps.
2. **Renouveler progressivement les véhicules anciens** par des modèles à faibles émissions. Avantage : répond aux attentes environnementales et peut réduire les émissions. Limite : l'investissement est important et l'aide annoncée dépend de critères d'éligibilité.

La direction peut comparer leur coût et leur effet sur la ponctualité avant de les déployer.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Réorganiser les tournées pour limiter les retards et étudier le renouvellement progressif des véhicules anciens, sous réserve du coût et de l'éligibilité à l'aide.

Préconisations

Question 2.4. Formulez deux préconisations hiérarchisées et opérationnelles. Pour chacune, précisez l'objectif recherché et un indicateur permettant d'en suivre les résultats.

1. Priorité immédiate : analyser les retards et ajuster les tournées aux créneaux et aux aléas. Objectif : améliorer la ponctualité sans investissement lourd. Indicateur : part des livraisons réalisées dans le créneau convenu.

2. À moyen terme : étudier le renouvellement des 6 véhicules de plus de 8 ans et vérifier l'éligibilité à l'aide locale. Objectif : réduire les émissions et fiabiliser le parc. Indicateur : émissions moyennes de la flotte.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> 1. Ajuster les tournées et suivre le taux de livraisons à l'heure. 2. Étudier le renouvellement des véhicules anciens et suivre les émissions moyennes de la flotte.

3. Analyse économique et calcul d'indicateurs de gestion

La direction demande d'exploiter le compte de résultat simplifié de l'activité de transport pour l'exercice 2025 et les données du marché régional. Les calculs portent sur les marges, le résultat d'exploitation, le seuil de rentabilité, la marge de sécurité et la part de marché, puis doivent éclairer une décision commerciale.

Indicateurs de rentabilité

Question 3.1. Calculez le taux de marge sur coûts variables, le résultat d'exploitation et le taux de résultat d'exploitation pour l'exercice 2025. Présentez les formules utilisées et arrondissez les taux à deux décimales.

La marge sur coûts variables est le chiffre d'affaires diminué des charges variables : 1 200 000 - 816 000 = 384 000 €. Son taux est de 384 000 / 1 200 000 × 100 = 32,00 %. Le résultat d'exploitation est la marge sur coûts variables diminuée des charges fixes : 384 000 - 300 000 = 84 000 €. Son taux est de 84 000 / 1 200 000 × 100 = 7,00 %. L'activité est donc bénéficiaire en 2025.

Indicateurs de rentabilité complétés

Indicateur	Formule ou calcul	Résultat
Marge sur coûts variables	.....	384 000 €
Taux de marge sur coûts variables	.....	32,00 %
Résultat d'exploitation	.....	84 000 € 7,00 %
Seuil de rentabilité en chiffre d'affaires	.....	.....
Marge de sécurité	.....	.....
Part de marché	.....	.....

Présenter les formules, les résultats et les unités.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Marge sur coûts variables : 384 000 €, soit 32,00 %. Résultat d'exploitation : 84 000 €, soit 7,00 % du chiffre d'affaires.

Seuil de rentabilité

Question 3.2. Calculez le seuil de rentabilité en chiffre d'affaires, puis la marge de sécurité en euros. Indiquez si le chiffre d'affaires 2025 dépasse ce seuil et justifiez votre réponse par le calcul.

Le seuil de rentabilité en chiffre d'affaires se calcule en divisant les charges fixes par le taux de marge sur coûts variables : 300 000 / 0,32 = 937 500 €. La marge de sécurité est l'écart entre le chiffre d'affaires et ce seuil : 1 200 000 - 937 500 = 262 500 €. Le chiffre d'affaires 2025 dépasse le seuil de 262 500 €. L'entreprise a donc réalisé un chiffre d'affaires supérieur à celui nécessaire pour couvrir ses charges fixes et variables.

Seuil et marge de sécurité complétés

Indicateur	Formule ou calcul	Résultat
Marge sur coûts variables	.....	.....
Taux de marge sur coûts variables	.....	.....
Résultat d'exploitation	.....	.....
Seuil de rentabilité en chiffre d'affaires	.....	937 500 €
Marge de sécurité	.....	262 500 €
Part de marché	.....	.....

Présenter les formules, les résultats et les unités

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Seuil de rentabilité : 937 500 €. Marge de sécurité : 262 500 €. Le chiffre d'affaires dépasse le seuil.

Part de marché et décision

Question 3.3. Calculez la part de marché de l'entreprise sur le marché régional indiqué dans la partie 2. En vous appuyant sur vos résultats, expliquez comment une action destinée à améliorer la ponctualité et la traçabilité peut contribuer à la performance économique, puis indiquez une limite à prendre en compte.

La part de marché est de 1 200 000 / 4 800 000 × 100 = 25 %. Une meilleure ponctualité et une traçabilité fiable peuvent fidéliser les clients et en attirer de nouveaux. Elles peuvent ainsi soutenir le chiffre d'affaires et contribuer à préserver le résultat d'exploitation de 84 000 € constaté en 2025. La limite est le coût de mise en œuvre : outils de suivi, organisation ou renouvellement de véhicules peuvent réduire le résultat si les gains commerciaux ne compensent pas ces dépenses.

Part de marché complétée

Indicateur	Formule ou calcul	Résultat
Marge sur coûts variables	.....	.....
Taux de marge sur coûts variables	.....	.....
Résultat d'exploitation	.....	.....
Seuil de rentabilité en chiffre d'affaires	.....	.....
Marge de sécurité	.....	.....
Part de marché	.....	25 %

Présenter les formules, les résultats et les unités

✓ RÉPONSE À RETENIR

Part de marché : 25 %. L’action peut soutenir les ventes et la fidélisation, si ses coûts restent inférieurs aux gains attendus.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve EP1 du CAP Conducteur routier de marchandises, session 2026, porte le code 26-CAP-CRM-EP1 et dure 3 heures, coefficient 4. À partir du cas des Transports du Val de Loire, elle évalue l'analyse d'un différend contractuel, le diagnostic stratégique et les choix managériaux, puis l'exploitation d'indicateurs financiers et commerciaux pour éclairer une décision.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- La responsabilité contractuelle liée à un retard s'apprécie au regard de l'inexécution, du préjudice, du lien entre les deux et des preuves disponibles.
- Marge sur coûts variables = chiffre d'affaires - charges variables ; taux de marge sur coûts variables = marge sur coûts variables / chiffre d'affaires.
- Seuil de rentabilité en chiffre d'affaires = charges fixes / taux de marge sur coûts variables ; marge de sécurité = chiffre d'affaires - seuil de rentabilité.
- Part de marché = chiffre d'affaires de l'entreprise sur le marché / chiffre d'affaires total du marché × 100.

Points de vigilance & attentes du jury

- En analyse juridique, distinguez les faits établis des déclarations du client et suivez les étapes du syllogisme juridique.
- N'assimilez pas automatiquement un retard à une indemnité due : examinez le préjudice, son montant, le lien causal et les preuves.
- Dans le diagnostic PESTEL, classez chaque facteur externe et précisez s'il représente une opportunité ou une menace.
- Pour chaque calcul, écrivez la formule, remplacez par les données, indiquez l'unité et respectez l'arrondi demandé.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment organiser une réponse en syllogisme juridique ?

Présentez d'abord les faits et les parties avec leurs qualifications juridiques, puis formulez le problème de droit. Exposez ensuite la règle applicable et terminez par son application aux faits, en nuançant la conclusion selon les preuves disponibles.

Q : Comment calculer le seuil de rentabilité avec les données du sujet ?

Calculez d'abord la marge sur coûts variables, puis son taux en la divisant par le chiffre d'affaires. Divisez ensuite les charges fixes par ce taux exprimé en nombre décimal pour obtenir le seuil en euros.

Q : Comment gérer les trois heures et les documents réponses ?

Le sujet ne fixe pas de répartition du temps par partie. Organisez votre travail en fonction du barème de chacune, répondez dans l'ordre et gardez un temps de vérification. Le DR 1 doit être complété et rendu avec la copie.

Q : Que faut-il faire apparaître dans les calculs pour obtenir les points ?

Le document réponse demande les formules, les calculs, les résultats et les unités. Pour les taux demandés en 3.1, arrondissez à deux décimales. Les montants sont exprimés en euros hors taxes, sauf indication contraire.

Sujet officiel associé (PDF) : https://cap-crm.fr/assets/annales/cap-crm/Exploitation et gestion du transport/2026/CAP CRM - Exploitation et gestion du transport - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources CAP Conducteur Routier de Marchandises : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.